Les 16-24 ans : (suite de la page 1)

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 34

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-270451

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Un plaisir gastronomique justifie-t-il une torture de 25 jours ?

Mlle Luce Péclard, que nos lectrices connaissent déjà, puisqu'en septembre de l'année dernière, nous leur avons présenté son livre « Sortilèges d'enfance », s'indigne contre le gavage des oies. Nous pensons, avec l'aimable lectrice qui nous a signalé cet article, paru dans le « Journal suisse des employés de commerce », que toutes les femmes doivent connaître cet état de choses.

Chacun sait que les oies ont toujours été gavées, à la main et par l'intermédiaire d'un entonnoir placé dans leur bec. Maintenant, les producteurs français utilisent, à cet effet, une machine perfectionnée. Cette machine est manœuvrée par une pédale à pied qui actionne une sorte de poussoir, lequel introduit dans le cou de l'oie la pâtée de grain préalablement cuite, salée et garnie de graisse. Pendant vingt-cinq jours on répète inlassablement cette opération dégoûtante. Vingt-cinq jours d'agonie pour l'animal ainsi traité ; on aura, pour résultat, un foie énorme, gonflé, hypertrophié, en un mot un organe atteignant plusieurs fois sa grosseur normale et pouvant peser jusqu'à 900 grammes... Plus gros il sera, et plus grande sera la quantité de foie gras obtenue ! Après vingt-cinq jours de ce régime, la pauvre bête est tellement distendue qu'elle peut à peine se mouvoir et respire avec difficulté. C'est alors que survient enfin la délivrance, c'est-à-dire la mort.

Haro sur le gavage !

Les moyens mécaniques utilisés pour le gavage des oies permettent à un opérateur expérimenté de « faire » soixante oies à l'heure ! Chacune de ces bêtes est condamnée à absorber de force, durant son « agonie enflante », 36 à 40 kg. de pâtée de grain, soit à peu près 2 kg. par jour. Cela correspondrait, pour un être humain, à une quantité de spaghetti de 13 kg. environ ! Les plans de production prévoient de tuer 600 000 oiseaux par an, et la France exporte, annuellement, pour 9 625 000 fr. de pâté de foie gras.

Sans faire preuve d'acune sensiblerie, il est flagrant que l'on ne peut que condamner un secteur d'industrie aussi démoniaque.

Luce Péclard

A louer à l'Union des femmes de Genève

petite chambre

disponible aux heures de bureau

Conviendrait pour secrétariat ou dépôt de documents. Logement exclu

S'adresser par écrit à l'Union des femmes, 22, rue Etienne-Dumont, Genève

Le droit de ne pas boire

Dans la « Gazette médicale de France », le professeur Paul Perrin, de la Faculté de médecine de Nantes, traitant le problème « Alcool et vie moderne », écrit entre autres :

« L'offre et l'acceptation de l'alcool constituent des éléments essentiels du code de politesse. Il en résulte que le droit de ne pas boire est particulièrement difficile à faire respecter. Cela est surtout grave pour le buveur désintoxiqué : ... ne pas faire ce que font les autres ou faire ce que les autres ne font pas exige une force de caractère que seule une minorité possède.

On a le droit, sans courir le risque d'être questionné à ce propos, de porter, de commander les mets que l'on préfère, de refuser du café ou une cigarette, mais on ne peut pas, ni en Amérique, ni en Suisse, ni en France, ne pas boire sans que quelqu'un vous interpelle sur les raisons de ce comportement... »

Les 16 - 24 ans

(Suite de la page 1)

Les jeunes qui ont quitté l'école trop tôt ne peuvent plus ensuite acquérir l'instruction qui leur manque.

Pour les filles, l'exercice d'un métier n'est qu'une transition

Alors qu'on imagine volontiers que les jeunes sont peu stables, les statistiques démontrent que, dans l'ensemble, ils recherchent la sécurité dans l'emploi (une forte proportion n'a pas changé, ou n'a changé qu'une fois de place), probablement par conformisme. Mais il y a un corollaire intéressant : un jeune sur deux (aussi bien filles que garçons) se déclare en désaccord avec les adultes sur les méthodes de travail. C'est un signe d'originalité. Cela signifie aussi qu'une jeunesse parfaitement intégrée dans la « civilisation technique » accepte toutes les transformations auxquelles elle conduit et se trouve par là même en désaccord avec les générations précédentes qui ont contribué à son développement. Lorsqu'on demande aux jeunes si oui ou non ils sont satisfaits de leur travail, plus des deux tiers expriment un sentiment de satisfaction, en rapport direct avec le salaire, qui jouerait un rôle primordial de sécurisation, tandis que lorsqu'on les interroge sur leur confiance dans leur avenir professionnel, il est frappant de voir à quel point les moins instruits éprouvent moins de confiance, autre conséquence de l'inégalité scolaire. Quant aux jeunes filles, leurs réponses plutôt négatives sur leur avenir professionnel, dénotent que, pour elles, l'exercice d'un métier est un état transitoire.

En gros, l'on peut dire que pour tous les jeunes l'argent joue un rôle décisif, en même temps que le désir d'avoir un travail adapté à ses possibilités. Et ceux ou celles qui vont se perfectionner se recrutent presque uniquement parmi les jeunes qui ont suivi plus longuement les écoles. Il faut donc reconnaître qu'il est illusoire d'attendre de trop bons résultats de « cours de rattrapage » pour ceux qui ont quitté l'école trop tôt.

Les jeunes filles aussi nous réservent des surprises lorsqu'on les interroge à part. Quand on leur demande quelle serait leur profession idéale, l'enseignement vient en tête, suivi des professions commerciales (y compris les soins de beauté), des emplois de bureau, puis des professions sociales (infirmière, assistante sociale) ; ensuite viennent les professions libérales et, en dernier lieu, les métiers d'hôtesse et les professions artistiques. Ce sont des évasions « raisonnables », même chez les ouvrières d'usine chez qui on trouve, et c'est bien compréhensible, le plus vif désir de changer de métier. Si 97 % des jeunes filles déclarent vouloir exercer une profession, il ne faut pas en conclure que c'est pour la vie : interrogées d'autre manière, 83 % ont déclaré qu'il est préférable qu'une femme n'ait pas de profession ou cesse de l'exercer à son mariage, ou encore dès qu'elle a des enfants.

Pour conclure, on peut dire que, dans le choix d'un métier, les considérations personnelles jouent le plus grand rôle et que le désir de faire du travail utile ou d'avoir des responsabilités reste très à l'arrière-plan. Il s'agit moins d'avoir un métier qu'une situation. Là aussi, il faut insister sur l'importance très grande de l'inégalité scolaire qui est directement responsable de l'inadaptation professionnelle d'un jeune sur trois.

Le monde des élèves et des étudiants est très particulier. Il n'est pas à l'avant-garde de la jeunesse autant qu'on pourrait le croire ; pour l'essentiel, son comportement ne diffère pas de celui des autres groupes, mais il est plus ouvert à l'extérieur, il a un intérêt plus vif pour la politique, un sens international, une plus grande volonté d'engagement. Il est aussi plus accessible aux valeurs spirituelles. L'école a une influence déterminante sur la formation des jeunes.



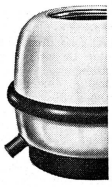
Ecole pédagogique privée **FLORIANA**

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27 Direction : E. PIOTET

- **FORMATION** de gouvernantes d'enfants **de jardinières d'enfants** et d'institutrices privées
- **PRÉPARATION** au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

Le séchage du linge n'est plus un problème !



En 2 à 3 minutes : 10 kg. de linge mouillé prêts à repasser. Toute la contenance d'une machine à laver est essorée à la fois! Pour les grosses et petites lessives. Se place aisément n'importe où : évier, baignoire vide ou claie pour baignoire, etc.
Fr. 186,— seulement pour cette essoreuse électrique déjà vendue par dizaines de milliers. Demandez le prospectus gratuit au fabricant :

SATURN S.A., URDORF-ZURICH

La fleuriste

Son activité consiste à disposer avec art les fleurs coupées, à confectionner des couronnes et des bouquets de tous genres, à arranger des plantes et des fleurs dans des jattes ou des paniers, à décorer des salles et des tables lors de festivités (souvent au moyen d'éléments de décoration tels que la mousse, les rubans, les tissus, les bougies, les coquillages et les pierres, et d'éléments techniques tels que le fil de fer, le papier, le bois, etc.), et enfin à vendre des fleurs, en sachant renseigner la clientèle sur les soins à donner aux plantes, l'emplacement qui leur est le plus favorable, leur origine, le moment de la floraison et leur durée.

Aptitudes requises

Sens artistique. Bon goût. Qualités de propreté, d'ordre, de soin et de précision. Habileté manuelle. Rapidité de mouvements. Caractère avenant et aimable. Sens des formes et des couleurs. Imagination. Son travail étant plutôt fatigant, puisqu'il se fait debout dans des locaux très frais, la fleuriste doit jouir d'une santé robuste. Elle doit, en outre, savoir bien compter.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : Après la fréquentation d'une école secondaire, il est recommandé aux futures apprenties de passer une année dans une école ménagère ou en Suisse alémanique.

Ecoles : Il n'y a pas d'écoles pour fleuristes en Suisse romande, l'Ecole cantonale d'horticulture de Châtelaine-Genève n'étant ouverte qu'aux représentants du sexe masculin. Cependant, en Suisse alémanique, la « Gartenbauschule für Mädchen » de Niederlänis (canton d'Argovie), et celle de Brienz (Oberland bernois) acceptent les apprenties fleuristes.

Apprentissage : Il est courant.
Age minimum : 16 ans révolus.
Durée : 3 ans (pour des jardinières diplômées de la branche culture de plantes en pots et de fleurs coupées, apprentissage complémentaire d'un an et demi).

Etudes

1re année : Rangement et renouvellement des stocks de matériel et de marchandises. Entretien des outils et locaux. Livraison de fleurs de cérémonies. Leur emballage, déballage et conservation. Exécution d'emballages pour envois par chemin de fer ou poste et de travaux avec fils de fer (fonds pour couronnes, corbeilles et formes symboliques). Confection de couronnes, de cache-pots en papier, mousse, etc., et de bouquets.

2e année : Arrangements de corbeilles, coupes et autres. Décorations de table. Fonds plus compliqués pour couronnes, croix et formes symboliques. Confection d'arrangements de Noël (milieux de table, crèches et travaux givrés). Arrangements artistiques en vases. Décoration de vitrines. Initiation aux transmissions florales. Contact avec la clientèle.

3e année : Confection de parures de mariées, de gerbes mortuaires, de bouquets de tous genres, l'apprentie travaillant selon sa propre conception et servant la clientèle sous sa propre responsabilité. Complément des connaissances acquises durant les deux premières années, y compris connaissance des fleurs, feuillages et plantes (leur provenance, les soins à leur donner, leurs noms botaniques vulgaires, leurs maladies et parasites venant des influences extérieures, et leur symbolisme) et des branches commerciales (calcul, comptabilité, instruction civique, économie publique, technique de la vente, dessin, français et allemand).

Diplôme : L'apprentie ayant subi, avec succès, l'examen final reçoit un certificat fédéral de capacité en tant que fleuriste qualifiée.

La demande

Considérable. Les fleuristes sont très demandées.

Perspectives d'avenir : La fleuriste qui désire prendre un commerce à son compte ou diriger une succursale doit avoir derrière elle une pratique de 5 à 10 ans au moins, posséder des capacités professionnelles dépassant la moyenne, le sens des affaires, une formation spéciale en matière de comptabilité et une certaine base financière.

L'offre

Un métier très varié, à la fois artistique et commercial. En outre, propriétaire ou employée, la fleuriste sait qu'elle a une profession qui lui donne de grandes satisfactions et qui procure beaucoup de joies aux autres.

Conditions de travail

Horaire : Celui des magasins de la place.

Congés : Idem.

Salaire de l'apprentie : (approximatif) 1re année : environ 60 fr. par mois.
2e année : environ 90 fr. par mois.
3e année : environ 110 fr. par mois (des bourses d'apprentissage peuvent être obtenues).

Salaire de la fleuriste : Pour débuter, elle peut compter sur un minimum de 450 fr., mais si elle occupe un poste directeur depuis un certain nombre d'années, elle peut arriver à un salaire mensuel de 1200 fr. Evidemment, celle qui s'établit à son compte peut espérer encore plus.

Les lectrices qui s'intéressent à une profession particulière peuvent nous demander de la traiter rapidement.

FRAISSE & Cie

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21	Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53	Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Pour vos tricots, toujours les

LAINES DURUZ

Le plus grand choix de la Suisse Romande

OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE
OPTICIEN DIPLÔMÉ MAITRISE FÉDÉRALE
RUE DU MT-BLANC 8



VOYAGES ET VACANCES

gratuits en collectionnant les bons de garantie des

Pâtes de Rolle